

## RHEE CHANGYONG

Directeur, département, Asie et Pacifique, FMI

C'est un honneur pour moi de faire partie de ce panel aux côtés de mon ancien directeur et de mes anciens collègues. Comme pour l'OCDE, les inégalités sont devenues une question très importante pour le Fonds. À l'instar de l'OCDE, nos études indiquent que des inégalités excessives sont très néfastes pour la croissance économique. Pour distinguer ma présentation des autres, je vais me concentrer sur quelques exemples emblématiques de la récente augmentation des inégalités en Asie. Puis j'aborderai les options politiques.

J'aimerais d'abord souligner qu'en termes absolus, l'Asie continue de mieux se porter que les autres pays émergents d'Amérique latine et d'Afrique. En moyenne, le coefficient Gini en Asie évolue autour de 38, ce qui est très inférieur au chiffre de 54 enregistré en Amérique latine, par exemple. Néanmoins, nous nous inquiétons de la tendance à la hausse et de la vitesse d'aggravation des problèmes liés aux inégalités.

Depuis 20 ans, de nombreux pays d'Asie, notamment les grands pays comme la Chine, l'Inde, la Corée et l'Indonésie, constatent une hausse très rapide des inégalités. C'est là un schéma très différent de ce qu'a connu la région dans les années 1960 et 1970. À l'époque, les tigres asiatiques ont bénéficié d'une croissance économique rapide. La croissance économique s'accompagnait alors d'inégalités qui restaient plus ou moins stables, ou du moins n'avons-nous pas observé de hausse des inégalités à l'époque. Depuis 20 ans, l'Asie est le moteur de la croissance économique mondiale mais elle enregistre une hausse très rapide de ses inégalités. Ainsi que l'a mentionné l'intervenant précédent, nous pensons que ce sont ironiquement les mêmes facteurs qui ont contribué à la croissance rapide en Asie qui entraînent aujourd'hui la hausse des inégalités : le progrès technologique, la mondialisation et la réforme vers l'économie de marché.

J'aimerais vous donner un exemple. Dans les années 1960 et 1970, quand la Corée a développé sa structure économique, nous nous appuyions sur des entreprises manufacturières qui embauchaient de nombreux ouvriers. À l'époque, si vous alliez voir un constructeur automobile ou une entreprise de semi-conducteurs, vous constatiez que ces sociétés employaient un grand nombre de travailleurs. À l'heure actuelle, si vous allez chez un constructeur automobile ou une entreprise de semi-conducteurs en Chine, vous ne voyez plus autant d'ouvriers mais vous voyez beaucoup de machines. La technologie permettant d'économiser de la main d'œuvre est donc un réel facteur.

La mondialisation initie quant à elle une nouvelle tendance : avec la concurrence mondiale, le meilleur capital humain captera la majeure partie du bénéfice. La réforme orientée vers l'économie de marché et la mondialisation ont des effets en Chine, par exemple, où les zones côtières se développent beaucoup plus rapidement que l'intérieur des terres.

Des études antérieures, menées quand j'étais à la Banque asiatique de développement, se sont intéressées à la part des revenus du travail dans les 20 dernières années. Elles révèlent quelques évolutions intéressantes. En Chine, par exemple, la part des revenus du travail dans le secteur de la fabrication a diminué de 48 % à 42 % en 20 ans. En Inde, la baisse est encore plus radicale, de 36 % à 21 %. Cette proportion diminue en raison des progrès technologiques. Si on regarde plus en détail, les différences d'éducation et les facteurs comme la prime à la compétence représentent environ 25 à 35 % du changement observé dans le total des inégalités.

En Chine, les différences spatiales, ne serait-ce qu'entre l'intérieur des terres et les zones côtières, peuvent expliquer plus de 50 % de la hausse du coefficient Gini. Nous pensons que ce sont ces différences spatiales et éducatives, conjuguées aux technologies, qui sont les moteurs de cette tendance. Les choix politiques deviennent ainsi assez limités et très difficiles. Le FMI a récemment publié un document pour détailler quel type de politique fiscale est efficace pour réduire les inégalités. Nous sommes d'accord avec l'intervenant précédent sur les questions d'ordre général, mais notre conclusion est que la conception a une réelle importance. Quelques exemples...



Le fossé éducatif est une question majeure. Si on observe les récentes tendances, l'éducation tertiaire ou supérieure bénéficie d'une vaste prime aux revenus sur le marché du travail. Dans les établissements en développement, la politique éducative se concentre pour l'heure sur l'éducation universelle générale dans les établissements primaires et secondaires. Cela peut certes contribuer à réduire la pauvreté, mais pas les inégalités. Il nous faut sans doute une politique éducative à même de soutenir l'éducation tertiaire des familles pauvres. C'est peut-être une option.

Afin de parer aux inégalités spatiales, les investissements dans les infrastructures de la part des organisations publiques ou internationales peuvent se concentrer sur la connectivité entre le centre et les régions les plus éloignées. Dans le cas de la Chine, par exemple, le système de Hukou et ses contraintes en matière de mobilité professionnelle peuvent expliquer les différences spatiales.

J'aimerais donner un dernier exemple, sur la manière de parer au déclin de la part des revenus du travail à l'heure du progrès technologique. Vous ne pouvez pas empêcher ni ralentir le progrès technologique mais notre politique a quand même un train de retard. Dans les années 1960 et 1970, quand nous avons le plus besoin de faire des économies et des investissements en capitaux, les gouvernements ont lancé de nombreuses politiques économiques favorisant l'accumulation de capitaux, comme le crédit aux taxes d'investissement. Le principal objectif était uniquement d'augmenter les investissements. Désormais, nous devons vraisemblablement initier des politiques qui favorisent l'emploi. Je ne parle pas de subventions à l'emploi, mais je constate qu'il existe des distorsions qui favorisent le capital au détriment du travail, et que nous pouvons inverser.

J'aimerais conclure avec une remarque. Nous devons nous montrer très prudents quand nous évoquons les inégalités. Il ne s'agit pas des inégalités en général, mais plus des inégalités en matière d'opportunités, et des inégalités excessives sont néfastes à la croissance. Néanmoins, dans les économies à faibles revenus, certaines inégalités subsistent qui sont la conséquence naturelle du développement économique. Nous ne devons pas non plus sous-estimer cette tendance. Voilà, je m'arrête ici.

**Susan Liautaud, Visiting scholar au Stanford Center of Philanthropy and Civil Society ; fondateur de Susan Liautaud & Associates Limited (SLA)**

J'ai quelques questions. Y a-t-il une initiative politique en particulier que vous estimez essentielle, ou qui devrait constituer une priorité ? Nous sommes dans l'un des pays les plus avancés sur le plan technologique, avec des entreprises comme Samsung, et vous avez évoqué les inconvénients des technologies. En Asie, notamment, y a-t-il un avantage à la technologie, à l'égard des inégalités ?

**Rhee Changyong, Directeur, département, Asie et Pacifique, FMI**

Si vous me demandez quel est l'avis du Fonds sur la manière de résoudre ces questions, nous proposons quelques conclusions d'ordre général. Une politique de transfert est bien plus efficace qu'une politique fiscale. Une politique fiscale peut résoudre de nombreuses questions mais, en général, la politique de transfert est plus efficace. Quand on s'interroge sur la manière dont résoudre les inégalités, un autre objectif est la durabilité fiscale. Vous ne pouvez pas vous contenter de dédier toutes les ressources fiscales à la résolution du problème.

Afin de régler ce problème, vous devez penser la fiscalité et les dépenses de manière globale. Par exemple, la TVA. En soi, elle n'est pas progressive, mais les pays à faibles revenus manquent d'expérience et de capacité pour la collecter. Si vous introduisez une taxe sur la valeur ajoutée, vous pouvez l'utiliser comme un transfert redistributif, qui peut s'avérer plus efficace sous forme de *package*. Je vous renvoie à notre site web, qui présente plusieurs documents sur la politique fiscale et les inégalités. Nous préconisons plusieurs bonnes pratiques. Et je reviendrai à la deuxième question plus tard dans la discussion si nous avons plus de temps.